

# L'ÉDITO

Eric Deffet

## MODERNISER LES PROVINCES, PAS LES SUPPRIMER

**L**es provinces ont l'âge de la Belgique. Fêteront-elles leurs deux siècles d'existence ? Le pronostic est incertain. Il évolue au gré des campagnes électorales, des accords politiques, des avancées dans les réformes institutionnelles voire des péripéties de l'actualité, comme l'affaire Publifin, une intercommunale où la province de Liège joue un rôle déterminant. Il y a quelques années, le professeur liégeois Christian Behrendt s'était livré à une plongée dans le monde très étrange et varié des cinq provinces wallonnes. À la demande de l'association des provinces, il a répété la démarche avec la mission de tracer des pistes d'avenir. Les résultats de ce travail seront bientôt rendus publics. Mais les commentateurs vont bon train et il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que la piste d'une réforme en souplesse de l'institution est privilégiée. Avec des exigences fortes : la fin des ASBL qui échappent au contrôle et la mort du fonds des provinces, ce n'est pas rien. Mais sans perspective funeste : la suppression pure et simple est déconseillée. Trop complexe, sans garantie démocratique et irréaliste dans notre État fédéral. On dira que les provinces wallonnes bénéficient ici du plaidoyer en leur faveur dont elles rêvaient. Ce n'est pas tout à fait exact. Si le scénario envisagé

venait à s'appliquer, les compétences et les pouvoirs des

conseillers et des députés provinciaux subiraient une sérieuse crise d'amaigrissement. Ils seraient aussi sous surveillance renforcée en matière de gouvernance.

**Les provinces sont vues comme une survivance d'une ancienne Belgique**

Mais l'essentiel serait préservé. À savoir le maintien d'un niveau de pouvoir qui dispose d'une capacité fiscale qui garantit son autonomie. Les provinces pourraient surtout rester maîtres du jeu dans ce qu'elles font de mieux : l'enseignement, la santé et le social, la culture et bien entendu, le soutien aux communes et aux expériences supra-communales.

Dans la population, l'existence de provinces entre les pouvoirs locaux et les intercommunales, d'une part, et la Région, la Fédération et le fédéral de l'autre, ajoute à la confusion générale. Les provinces sont méconnues et leur action peu visible et peu comprise. Nous n'affirmerons pas ici qu'elles sont sans défaut. Mais souvent, leur travail est de qualité et souffre des lieux communs qui réduisent l'institution à une survivance d'une Belgique d'un autre âge. Des réformes ? Bien sûr ! Mais engager d'interminables négociations pour avoir la peau des provinces serait un combat sans intérêt. Qu'y gagnerait la Wallonie qui doit concentrer ses forces sur d'autres priorités bien plus essentielles ?